

1. **Attractivité de site et positionnement dans l'espace européen de la recherche :**

- Maintenir l'éligibilité des dépenses immobilières pour les programmes de ressourcement scientifique, notamment en lien avec le futur CPER ou dans l'accompagnement de chaires de recherche ou de chaires industrielles
- Maintenir l'éligibilité des fonctions d'animation, de support, de gestion et de bonne administration des projets RDI retenus pour accompagner au meilleur niveau les équipes de recherche et les partenaires socio-économiques dans le déploiement de leurs projets et garantir une remontée rapide et de qualité des justificatifs de dépenses.
- Accompagner les fonctions d'accueil dans le cadre des projets attractivités et rayonnement international
- Accompagner des chaires d'accueil de chercheurs étrangers sur des domaines stratégiques relevant de la S3 par le financement d'une équipe projet (doctorant, PhD, IGE, IGR, ...)
- Accompagner des expérimentations de site sur l'accompagnement de domaines scientifiques émergents identifiés dans la future RIS3 (IA, quantique, deeptech, médecine du futur, stockage de l'énergie...)